

## France logistique : ce qui ressort du 2ème CILOG



**Ce jeudi 21 octobre, s'est tenu à Euralogistic, le 2eme CILOG (comité interministériel logistique), coprésidé par les ministres de l'industrie et des transports, en lien avec France Logistique.**

Lors de celui-ci, Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, ont présenté 13 mesures afin de faire de la logistique un levier de compétitivité dans la relance économique de la France, et un acteur majeur de la transition environnementale.

**Parmi ces mesures :**

? Le lancement d'une stratégie en faveur d'une logistique urbaine durable notamment basée sur le rapport "logistique urbaine durable".

? La présentation de 49 « Territoires de Logistique » promus par les collectivités locales et présentant des facilités d'implantation pour les porteurs de projets (via la logique « clés en main » ou l'éligibilité au fonds friches), dans l'optique d'un usage plus sobre du foncier.

? Le lancement de conférences régionales de la logistique qui permettront d'anticiper et d'accompagner les collectivités locales dans l'identification au plus près des territoires des besoins et de l'offre en matière de sites logistiques.

? L'appel à projet « Logistique 4.0 », doté d'un budget prévisionnel de 90M€ dans le cadre de la stratégie d'accélération « digitalisation et décarbonation des mobilités » du PIA 4. Cet appel cible 3 besoins : la digitalisation des chaînes logistiques, la transition vers des chaînes logistiques écologiquement durables et l'automatisation des chaînes logistiques.

Vous trouverez ci-joint le communiqué de presse de France Logistique :

[«2ème Comité interministériel de la Logistique »](#)

**Ce communiqué précise :**

? les enjeux majeurs de la filière transport et logistique portés dans le CILOG

? exemples marquants de méthode partenariale public/privé permettant de construire les solutions de demain

? les 3 annonces majeures du Gouvernement que retient France Logistique

[En savoir plus sur le 2ème CILOG](#)



A l'occasion du CILOG, le rapport commandé par le Gouvernement, notamment à Mme Anne-Marie Idrac, présidente de France Logistique, sur la logistique urbaine durable a été remis.

[Lire le rapport](#)

Vous trouverez également joint, le communiqué de presse de France Logistique à ce sujet [« Remise au Gouvernement du rapport Logistique urbaine durable »](#)

Ce communiqué précise notamment les trois principales recommandations du rapport :

- les collectivités locales doivent plus s'impliquer sur ce sujet majeur ;

- l'Etat doit compléter son accompagnement des acteurs privés et publics locaux ;
  
- l'Etat doit lancer des travaux pour des évolutions législatives.